



Effet de Serre Toi-Même !

Association membre de FNE Normandie, du Réseau Action Climat et du Réseau Sortir du nucléaire

Siégeant au Conseil d'administration d'ATMO Normandie, de ENERCOOP Normandie et au Conseil Consultatif de Développement de la Métropole Rouen Normandie

Dans les locaux de FNE Normandie, Pôle Régional des Savoirs,

115 bd de l'Europe, 76 100 Rouen

<http://www.effetdeserretoimeme.fr/>

Rapport d'activités 2016

Rouen, le 3 juillet 2017

En 2016, présents au conseil d'administration de la fédération HNNE devenue ensuite FNE Normandie suite à l'intégration d'associations anciennement bas-normandes, membres du Conseil d'Administration d'Air Normand, maintenant ATMO Normandie suite au rapprochement avec la structure anciennement bas-normande AirCom, présents au sein du Conseil d'administration d'Enercoop Normandie, mais aussi membres du Conseil Consultatif de Développement de la Métropole Rouen Normandie, nous avons été actifs sur de nombreux fronts. Nous avons poursuivi nos réflexions et défendu des dossiers touchant les domaines de la qualité de l'air, l'urbanisme durable, les mobilités, la transition énergétique, la question climatique étant bien sûr omniprésente à travers ces déclinaisons thématiques, tout en renforçant notre collaboration avec d'autres associations que ce soit dans les réflexions ou les actions plus concrètes sur le terrain.

Ainsi, conformément à nos statuts, nous avons poursuivi le dialogue avec les « instances clés » donc les institutions des pouvoirs politique (collectivités territoriales notamment), économique, médiatique et associatif. Mais nous avons également poursuivi notre mission de sensibilisation du grand public à travers des conférences, des communiqués de presse mais surtout avec la reprise de cafés-climats appelés désormais cafés climat citoyenneté. Notre présence sur le terrain s'est renforcée dans un esprit militant, à plusieurs reprises à l'unisson avec d'autres associations et de nombreux citoyens soucieux de défendre l'environnement.

1. Défense de l'éolien offshore.

Fin août 2016, suite au recours déposé par 7 associations contre le projet de parc éolien offshore à Fécamp, nous nous sommes associés aux fédérations HNNE, Crépan, France Nature Environnement, mais aussi à Enercoop Normandie et à la jeune structure DEEN (Demain, Ecologie en Normandie) pour défendre l'éolien en mer, notamment à travers les trois projets de parcs normands (Fécamp, Courseules-sur-Mer et Dieppe-Le Tréport). Après un premier communiqué de presse daté du 1^{er} septembre, des réflexions se sont engagées avec les autres structures sur les actions à mener. Nous avons pu participer à une première réunion publique

le 8 décembre 2016 à St-Martin-en-Campagne, destinée à présenter au public le projet et les choix technologiques du parc éolien de Dieppe-Le Tréport.

2. Urbanisme, aménagement du territoire et mobilités.

a) Aménagement des abords de la gare Rive-Droite de Rouen

Au printemps 2016, nous avons participé à des ateliers organisés par la Métropole Rouen Normandie dans le cadre du projet d'aménagement du parvis de la gare rive-droite de Rouen et de ses abords, lors d'une première phase de concertation des habitants et des acteurs de la société civile. Effet de Serre Toi-Même a rendu début mai une contribution écrite à cette enquête qu'elle a présentée à la presse en juin et disponible sur le site.

b) Projet Cœur de Métropole

Toujours au printemps 2016, nous avons également participé à la démarche de concertation organisée par la Métropole rouennaise sur le projet Cœur de Métropole destiné à « *Offrir un meilleur cadre de vie aux usagers, renforcer l'attractivité et le rayonnement du territoire, aménager des espaces publics de qualité, faciliter la marche plaisir, renforcer l'interface entre la Seine et la ville patrimoniale, augmenter la place du végétal...* » sur trois secteurs du centre-ville. Nos réflexions ont également fait l'objet d'une contribution écrite à cette concertation, présentée à la presse en lien avec le projet précédent, et consultable sur notre site. Nous y avons intégré certains aspects du projet EDSTM appelé « Mission CRÉER », à savoir l'appropriation par le public et les habitants des enjeux d'urbanisme durable et de mobilités douces, avec ici en particulier l'extension de la piétonisation et des zones de rencontre sur certains secteurs.

c) Aire de jeux

Le 7 juillet, à travers un communiqué de presse, nous avons manifesté notre indignation face à l'accueil d'une nouvelle aire de jeu pour enfants sur les quais hauts rive-droite, exactement sur la Promenade de la France Libre au pied du Pont Guillaume le Conquérant. En effet, Ce site très particulier est un des plus exposés aux pollutions atmosphériques générées par le trafic routier. A travers ce communiqué, nous avons demandé que la municipalité envisage la relocalisation de cette aire de jeu dans le secteur Vieux Marché – Cathédrale en cohérence avec la démarche de rénovation urbaine portée par la Métropole. Cette requête n'a pas été entendue.

d) Position de l'association face à l'appel à projets « Réinventer la Seine »

EDSTM a tenu à faire part de sa position et notamment de ses inquiétudes face à l'appel à projets innovants « Réinventer la Seine » dont l'objectif est d'« *inventer de nouvelles façons de vivre sur et au bord de l'eau sur l'axe Paris-Rouen-Le Havre* ».

Dans un communiqué disponible sur notre site, nous précisons que si Effet de Serre Toi-Même ! n'est pas indifférent à cette dynamique qui permettra de revitaliser un espace géographique qui peine depuis des décennies à s'adapter aux exigences du temps présent, nous considérons que le souci du redressement de l'Axe Seine ne doit pas se faire aux dépens de la Nature et l'environnement. Nous pensons en effet que la situation préoccupante du fleuve, l'état des berges dans bien des secteurs et surtout la nécessité de mettre en œuvre une authentique stratégie d'adaptation au changement climatique doivent inviter les initiateurs de Réinventer la Seine à placer au cœur de leurs exigences la question environnementale.

e) Mobilités douces et équipements : le vélo, T4, le projet Agora

A l'instar d'autres acteurs associatifs dont le domaine d'action concerne les mobilités douces, nous avons été invités par la Métropole Rouen Normandie à émettre des propositions au sein d'ateliers destinés à mettre en œuvre une véritable **politique vélo** au sein de la Métropole. Une réflexion et un travail conjoint avec l'association SABINE, association pour la promotion de l'usage du vélo au quotidien, a permis d'écrire une contribution commune à ces travaux. Appelée Métropole Rouen Normandie Vélo 2020, ce document suggère des axes de travail s'appuyant sur des propositions précises (méthodologie participative, aménagements cyclables, stationnement des vélos, Maison du vélo, événementiel, franchissement des pentes, création du service de location du vélo...).

Autre point concernant les mobilités, le Bus à Haut Niveau de Service **T4** sur le tracé duquel nous avons travaillé conjointement avec l'association SABINE en 2015 dans le cadre de l'enquête publique. N'ayant aucune nouvelle du projet depuis les conclusions et l'avis favorable rendus par le commissaire enquêteur fin janvier, nous avons adressé une demande de rendez-vous au Président de la Métropole Rouen Normandie afin d'obtenir de plus amples renseignements sur l'évolution des aménagements cyclables et urbains afférents au tracé. Cette rencontre a eu lieu en novembre mais il ne nous a pas apporté les réponses escomptées, de nouveaux plans n'ayant pas été conçus à ce moment, ne nous permettant pas de poursuivre le travail engagé l'année précédente.

J'ajoute que **le projet Agora** a été présenté au Président de la Métropole à l'occasion de rendez-vous. M. Sanchez a reporté ce projet sous prétexte de ne pas avoir la main sur le patrimoine immobilier permettant de disposer d'un local, ceci étant géré par les municipalités.

f) La liaison A28-A13

Effet de Serre Toi-Même ! s'est exprimée à plusieurs reprises lors de l'enquête publique consacrée à la Liaison A28-A13 qui s'est déroulée du 11 mai au 12 juillet 2016. Farouchement opposée à ce projet de Liaison que nous considérons comme un Grand Projet Inutile, l'association a d'abord exposé ses arguments dans un document synthétique en 10 points, distribué lors des réunions publiques auxquelles certains de nos membres ont assisté. L'une d'elle a d'ailleurs fait l'objet d'une intervention de Guillaume Grima, qui a pu exposer oralement devant une assistance nombreuse une argumentation nourrie contre ce projet mais aussi des propositions alternatives. Cette intervention a été filmée et la vidéo est visible sur la page Facebook d'Effet de Serre Toi-Même ! Notre association a ensuite déposé une contribution écrite au commissaire enquêteur. Un résumé de nos arguments se trouve également sur notre site internet.

Parallèlement à notre action, nous nous sommes unis à la fédération HNNE, à des représentants d'autres associations, mais aussi de partis politiques, de syndicats, des élus locaux et de simples citoyens dans la constitution d'un Collectif contre la Liaison A28-A13 afin de peser davantage dans cette lutte et d'envisager des actions concrètes de terrain mais aussi de penser collectivement des stratégies juridiques efficaces. Ce Collectif a présenté ses arguments et ses propositions lors d'une conférence de presse organisée le 27 juin 2016 à la Halle aux Toiles de Rouen. Une liste de diffusion a été également créée pour faciliter les échanges par mail entre les membres. Par la suite, nous nous sommes associés régulièrement au Collectif pour des distributions de tracts et des pétitions qui ont pu être diffusées auprès des citoyens, mais aussi pour décider des suites juridiques à mener.

3. Notre mobilisation sur le terrain

Nous avons développé notre militantisme à l'unisson avec d'autres associations et citoyens à deux autres occasions : l'opération vigi-platane et la protestation contre l'abattage des arbres du square Verdrel.

a) L'opération vigi-platane

Alertés au tout début juillet par la nouvelle d'un abattage imminent d'une cinquantaine d'arbres sur le Boulevard Emile Duchemin entre le Hangar 23 et le Musée Maritime de Rouen, nous avons, dans un communiqué de presse et avec le soutien de la fédération HNNE, appelé à la constitution d'un groupe de vigilance citoyenne afin d'empêcher que se produise ce qui était incertain et non confirmé au départ par la Ville de Rouen. Grâce à l'action fédératrice de HNNE et de sa Présidente Marie Atinault, plusieurs associations nous ont rejoints, ainsi que de très nombreux citoyens émus et choqués par cette situation. Des pétitions ont été distribuées au nom de ce nouveau Collectif contre ce projet d'abattage. Celui-ci ayant été confirmé en séance du Conseil Municipal, un courrier a été adressé au Maire de Rouen afin de le rencontrer et de lui signifier qu'un référé-suspension avait été déposé au Tribunal administratif.

La position d'Effet de Serre est explicitée dans un document présent sur le site de l'association, intitulé « *Pourquoi la foire St-Romain et les platanes doivent-ils cohabiter sur la presqu'île de Waddington* ».

Malheureusement, malgré notre présence physique sur place, les arbres ont bel et bien été abattus, sous la surveillance des forces de l'ordre. Ces événements qui ont largement choqué l'opinion publique, ont été abondamment relayés par la presse.

b) Mobilisation contre l'abattage des arbres du square Verdrel

Autre abattage qui a choqué de nombreux citoyens et contre lequel nous nous sommes également élevés : celui de nombreux arbres du square Verdrel, dans le cadre de la première phase de travaux du projet Cœur de Métropole. Là encore, un communiqué de presse de l'association a été diffusé et s'est doublé de la présence de plusieurs membres d'EDSTM sur place aux côtés des citoyens venus protester et s'opposer à ces abattages, qui ont eu lieu finalement.

4. Nos actions de sensibilisation du public aux questions climatiques, environnementales et sociétales

En 2016, notre association a multiplié ses rencontres avec les citoyens, afin de les sensibiliser aux questions climatiques, environnementales et sociétales.

a) Opération Air Respirable en janvier

Cette opération a été évoquée dans notre précédent rapport d'activité car préparée en décembre 2015. Effet de Serre Toi-Même !, association membre d'Air Normand (ATMO Normandie maintenant), a organisé une démarche publique d'information sur la qualité de l'air afin de sensibiliser le plus grand nombre sur les mécanismes, les dynamiques et les conséquences de la pollution de l'Air. Grâce à un appareil proposé par France Nature Environnement, nous avons souhaité, sans aucune prétention scientifique, donner à voir que la qualité de l'air est inégale à Rouen.

Cette démarche, soutenue par HNNE, a été mise en œuvre le mercredi du 13 janvier 2016. Il ne s'agissait pas de réaliser des mesures, mission qui revient à Air Normand, mais de contribuer à une meilleure compréhension par les habitants et les chalandes des phénomènes de pollution. Et plus précisément :

- Sensibiliser la population sur la question de la pollution atmosphérique en milieu urbain, notamment celle liée aux micro-particules (PM), en démontrant la présence de polluants hors pic de pollution.
- Etablir des corrélations entre différents sites de mesure et tenter de comprendre le fonctionnement de la pollution atmosphérique de proximité en déterminant le gradient de concentration en polluants liés à une source fortement émettrice, comme une voirie à fort trafic routier, en fonction de la distance à la source.

L'ambition d'Effet de Serre Toi-Même ! aux côtés de ses partenaires associatifs d'éducation à l'environnement, était de sensibiliser le public à ces pollutions mais aussi de proposer des solutions responsables et partagées. Des articles de presse locale se sont faits l'écho des détails de cette opération et de nos propositions.

b) Les cafés climat citoyenneté à l'automne

Nous avons renoué avec les cafés climats, rencontres avec le public dont la sensibilisation aux questions climatiques, à la transition énergétique et aux questions environnementales constitue le premier objet de notre association.

Désormais appelés Cafés Climat Citoyenneté (3C), ces rencontres avaient pour objectifs d'informer, de partager avec le public les sujets sur lesquels nous avons travaillé, mais aussi d'échanger, d'amener les citoyens à débattre pour une meilleure appropriation de ces sujets touchant à leur quotidien dans l'esprit suivant : Penser globalement, agir localement. La démarche s'inscrit dans une appropriation citoyenne de ces enjeux (d'où l'ajout de « citoyenneté »).

Ces rencontres se sont tenues au restaurant associatif « La Cantine », rue Eau-de-Robec à Rouen. Grâce à des articles de presse locale qui ont diffusé cette démarche mais aussi grâce à la mobilisation des adhérents qui ont distribué des tracts et ont aidé à l'organisation, le public était aux rendez-vous et les échanges ont été nourris.

Les thèmes des 3C développés en 2016 :

- **COP 22 Marrakech** le vendredi 04/11/2016 19h

Un an après la COP21 à Paris, un nouveau sommet international pour protéger le climat s'ouvre. Quelles attentes, quels besoins afin de réduire nos émissions ?

- **Cœur de Métropole - Abords de la Gare Rive Droite**, le Jeudi 17/11/2016 19h

Des projets qui vont changer notre quotidien, mais avec quel contenu, quelles orientations ? Nos propositions pour mieux vivre ensemble la ville...

- **Ligne Nouvelle Paris Normandie**, le vendredi 18/11/2016 19h

Une amélioration de la liaison ferrée entre Paris et Rouen : une nécessité ! Faisons le point sur l'avancement du projet, mais aussi ses dérives potentielles...

- **SCOT PLUI**, le vendredi 25/11/2016 19h

Urbanisme, étalement urbain, place des espaces verts, densification urbaine, beaucoup d'enjeux impactant votre quotidien, pour une compétence gérée par la Métropole.

- **Transport en commun T4**, le jeudi 15/12/2016 19h

Le partage de l'espace public et l'amélioration des mobilités alternatives à la voiture, des sujets centraux de la protection de la planète...

c) Conférences Bernie Sanders et Svetlana Alexeievitch

Effet de Serre a souhaité mettre en place et animer un cycle de cafés-conférences/débats, touchant des thématiques fondamentales et internationales, liant notamment les thèmes écologiques à leurs implications politiques et sociétales. Ils ont été organisés grâce à notre collaboration avec la Société Louise Michel. Deux cafés-conférences ont eu lieu :

- Le mercredi 11 mai, le thème était : *les primaires aux États-Unis, Dynamiques politiques et sociales de la campagne de **Bernie Sanders***. L'intervenante était Isabelle Richet, Professeur d'études américaines à l'Université Paris Diderot, spécialisée sur l'étude des mouvements sociaux.
- Le mardi 28 juin, le thème était ***Svetlana Alexievitch, une histoire soviétique***. Les intervenants : Ariane Pérez et Hervé Dubourjal (comédien)

La première conférence a eu lieu au Pôle Régional des Savoirs à Rouen. La deuxième a été organisée au café le 3 pièces, place du Général De Gaulle à Rouen.

d) Participation à la soirée débat Ungersheim sacré village

Avec la fédération HNNE, mais aussi Alternatiba et l'Agnel, Effet de Serre Toi-Même ! a participé à l'organisation de la soirée-débat qui a suivi la projection du film de Marie Monique Robin « Ungersheim, sacré village ». Chaque associatif a pu s'exprimer et nos représentants ont présenté certains de leurs projets, dont le projet famille éco-citoyennes.

5. Des projets de sensibilisation en prévision qui mûrissent.

a) Outil mobile de sensibilisation des familles aux GES.

Effet de Serre Toi-Même a poursuivi sa réflexion autour de la conception de cet outil, déjà imaginé l'année précédente. Pour rappel, Effet de Serre Toi-Même ! s'est engagée dans la conception d'un outil pédagogique destiné à sensibiliser des familles avec des enfants à l'impact des émissions de gaz à effet de serre sur l'environnement en leur faisant connaître les effets sur le réchauffement climatique et ses conséquences à l'échelle de la planète. Par la suite, une réflexion sur les moyens de limiter ces atteintes à l'environnement pourra naître de ces activités, dans une démarche de proposition de gestes éco-citoyens.

Il s'agit de créer un stand léger et déplaçable d'animations pédagogiques qui permettent d'apporter aux enfants une pré-sensibilisation à la question du dérèglement climatique. Cet outil sera déployable sur des

espaces publics fréquentés par des flux de promeneurs, et pourra être utilisé hors cadre scolaire, lors de forums des associations, de salons (Nature et jardin, salon du livre...) et autres manifestations organisées dans la ville de Rouen et son agglomération. Il se veut ludique, manipulable et interactif.

Ce projet a été présenté une deuxième fois à la Ville de Rouen le 30 juin 2016, dans une version qui a évolué suite à un premier échange avec les représentants de la Ville de Rouen quelques mois auparavant. Cet outil a reçu un accueil favorable.

b) Familles éco-citoyennes.

Sous l'égide de Magali, un groupe de travail s'est constitué autour d'un projet dont elle est l'initiatrice, appelé, **Familles éco-citoyennes**. Ce projet consiste à informer et sensibiliser des familles issues de plusieurs quartiers de la Ville de Rouen, de milieux hétérogènes, favorisés ou non, sur leur impact carbone à travers différentes thématiques : énergie, consommation et alimentation, mobilité, déchets. Il visera ensuite à mettre en place un dispositif d'accompagnement, inspiré du défi Familles à énergie positives mais de mise en œuvre plus souple, en vue d'une modification durable des comportements et de l'adoption de gestes éco-citoyens, en agissant de façon concrète et ludique.

Ce projet a également été présenté une deuxième fois à la Ville de Rouen le 30 juin 2016, dans une version qui a évolué suite à un premier échange avec les représentants de la Ville de Rouen quelques mois auparavant. Cet outil a reçu un accueil très favorable, les représentants nous offrant même de nous accompagner lors d'un futur rendez-vous avec l'ADEME de Normandie où nous leur exposerions notre projet également en vue d'une demande de financement partiel. La question du financement de l'emploi d'un salarié a été évoqué. Cette réflexion se poursuit.

6. Participation au forum des association

Le samedi 10 septembre, Effet de Serre a participé au Forum des Associations de Rouen. Plusieurs membres ont répondu présent pour venir tenir le stand, de 10 h à 18 heures, promouvoir les actions et les projets de notre association. Des personnes se sont montrées intéressées, ont laissé leurs coordonnées et envisagé une adhésion.

⇒ **Conclusion** : Les actions se sont multipliées, diversifiées, dans une ouverture aux autres associations et aux citoyens grâce à l'implication de nos membres dont la motivation ne se dément pas. Nous tenons à remercier les personnes qui se sont impliquées et nous encourageons chacun à venir renforcer nos actions, développer et faire vivre nos projets.



ACTU

Les militants d'Effet de serre toi même ! avec l'appareil de mesure de la pollution.

Opération Air Respirable : la pollution de l'air mesurée à Rouen

17h36 - 13 janvier 2016 - par D.L

L'association Effet de serre toi-même ! A organisé ce mercredi 13 janvier une opération Air Respirable dans les rues de Rouen. Objectif : mesurer la pollution de l'air en mesurant la quantité de particules fines avec un appareil spécifique et sensibiliser les habitants.

Ces militants associatifs sont partis de l'Université de Mont-Saint-Aignan où le taux de pollution de l'air était très faible et se sont ensuite rendus dans le secteur le plus pollué de Rouen : l'intersection entre les quais haut rive droite et le Boulevard des Belges. « *A cet endroit, on estime que la pollution est environ 25% plus forte qu'à Mont-Saint-Aignan* », explique Guillaume Grima, membre de l'association.

Ils ont ensuite arpenté les rues du centre-ville, sont passés par la place du Vieux Marché, assez faiblement polluée, pour revenir au Théâtre des Arts, plus impacté. À chaque fois, une discussion avec les habitants, « *très concernés* », a été menée.

Enjeu de santé publique

Pour ces militants, pas question ici d'écologie punitive. « *Ce que nous voulons montrer, c'est que c'est l'attractivité de Rouen qui se joue à la clé* », insiste Guillaume Blavette d'Effet de serre toi-même ! Car laisser faire serait très dangereux : « *C'est la santé des habitants qui est en jeu.* » Dans l'agglomération rouennaise, il y aurait ainsi 111 décès évitables liés à la pollution chaque année. L'asthme, chez les habitants proches des zones les plus touchées, augmenterait également significativement chez les enfants.

Habitants, entreprises, collectivités : mobilisez vous

Le remède, à entendre Guillaume Grima, est pluriel : « *C'est un faisceau de solutions. Cela vient des individus, des entreprises qui peuvent mettre en place des plans de déplacement pour les employés et des*

collectivités locales. » La Métropole Rouen Normandie a par exemple été retenue pour mener le projet « Rouen ville respirable en cinq ans » : « *Une excellente initiative* », pour Charlotte Lepitre, de France Nature Environnement.

Des gestes au quotidien

Mais en attendant que les collectivités et entreprises se mobilisent, la révolution peut se faire au quotidien. Guillaume Grima en donne le mode d'emploi : « *Quand vous partez acheter une baguette et que la boulangerie se trouve à moins de deux kilomètres, ne prenez pas la voiture ! C'est lorsque le moteur est froid qu'il pollue le plus. Quand vous habitez à la campagne ou en périurbanité, privilégiez le covoiturage.* » Le recours au vélo et aux transports en commun est lui aussi encouragé.

L'astuce : l'application Plume

Voilà une application utile. Gratuite, elle permet de mesurer la pollution de l'air à un moment donné dans une ville donnée et surtout de mesurer son évolution dans la journée.

Galerie photos



Les propositions d'Effet de serre toi-même ! pour enrichir le projet Cœur de Métropole à Rouen

Publié 03/06/2016 à 22H56

Synthèse. L'association Effet de serre toi-même ! vient de rendre public ses propositions en lien avec le projet « Cœur de Métropole ».



L'association de défense de l'environnement Effet de serre toi-même ! a planché depuis plusieurs mois sur [le projet Cœur de Métropole](#) qui consiste à investir 30 millions d'euros dans le centre-ville en voirie, espaces verts, signalisation...

En préambule de la présentation de la synthèse de l'association, Guillaume Grima et Malika Sehaki précisent qu'Effet de serre toi-même ! « *soutient la volonté de la Métropole de prendre un virage dans la perspective d'une réorientation de l'économie qui n'est plus seulement logistique, mais plus positive, car plus respectueuse de l'environnement et synonyme de richesse au sens économique sur le territoire* ».

Deux axes de travail ont été mis en œuvre par l'association : « *Pour une réduction de la circulation automobile, des gaz à effet de serre et des particules fines, et pour un urbanisme durable avec la création de trames bleues et vertes et une réintroduction de la nature en ville par le végétal et l'eau.* »

Les questions d'accessibilité et d'attractivité du petit commerce n'ont pas été oubliées dans la démarche.

Des idées à foison

Impossible d'en dresser un catalogue exhaustif, mais de nombreuses idées sont avancées par l'association « *pour aller plus loin que la Métropole et même, demander dès à présent une deuxième enveloppe pour Cœur de Métropole* ». Parmi les propositions d'Effet de serre toi-même :

La création de plusieurs « *trames urbaines vertes et bleues, des voies piétonnes décorées sur le thème de l'impressionnisme* ». Ces trames pourraient par exemple mener de la gare SNCF à la place de la Rougemare, en

piétonnisant la rue Bouvreuil et la rue du Donjon. « *Il faut que les personnes qui arrivent par la gare soient “ saisies de Rouen ”* » commente Guillaume Grima. Autre voie à rendre piétonne : l'axe allant de la place du Vieux-Marché à la préfecture, par la rue de Crosne et la rue Gustave-Flaubert.

Des statues « *participatives* », s'appuyant sur la culture et l'histoire de la ville, Jeanne d'Arc, Corneille, Simone de Beauvoir et Jean-Paul Sartre... « *Nous demandons également à la Métropole de revenir sur sa décision de ne plus piétonniser la rue Rollon. Il y a un enjeu stratégique autour de la place du Vieux-Marché. Et il faudrait aussi une connexion forte entre cette place et la rue Cauchoise.* »

Côté cathédrale, l'association aimerait aussi « *une restauration du lien entre la ville et le fleuve et une reprise complète de la place de la Haute-Vieille-Tour, avec disparition des 60 places [de parking] en surface et création de jardins* ».

Rue des Vergetiers, à deux pas du Gros Horloge, Guillaume Grima lance l'idée de « *la mise en place d'échoppes de bois d'inspiration médiévale, avec des artisans* ».

Place de la Rougemare, il est proposé de « *créer un amphithéâtre culturel à ciel ouvert, inséré dans un espace vert* ».

Le compte-rendu écrit a été transmis à la Métropole. À suivre...

PATRICIA BUFFET

p.bufferet@presse-normande.com

Plus d'informations,

www.effetdeserretoimeme.fr, tél. 06 62 29 50 48 ou 06 72 00 33 09.

ARTICLE PARIS-NORMANDIE du mardi 21 juin 2016

Aménagements des abords de la gare de Rouen : Effet de serre toi-même ! fait ses propositions

Publié il y a 2 heures

Partager

Réagir

Projet. L'association Effet de serre toi-même ! s'est intéressée aux futurs aménagements de la gare. Et fait des propositions.



Les aménagements de la gare devraient être achevés fin 2018 (photo B. Maslard)

Après l'opération « Cœur de Métropole », Effet de serre toi-même ! s'intéresse [aux futurs aménagements de la gare SNCF rive droite](#) en proposant sa vision de ce chantier porté lui aussi par la Métropole Rouen Normandie.

Et d'emblée, Guillaume Grima, l'un des représentants de l'association rouennaise, assure que ce projet va dans le bon sens : « *Tout ce qui contribue à la pacification de l'espace public est une bonne chose. Et c'est visiblement la volonté de la collectivité sur ce dossier.* »

Va-t-elle assez loin selon lui ? C'est là toute la question. « *Il y a l'esprit qui sous-tend ce projet, et puis il y aura les arbitrages rendus qui diront quel espace occuperont réellement la voiture et les transports en commun, quelle place sera réservée aux vélos, aux piétons...* »

Trame bleue et verte urbaine

Alors, histoire d'enfoncer le clou (qui a dit dans le pneu d'une voiture mal garée ?), le militant écologiste dévoile une série de propositions pour « *offrir à celui qui découvrirait Rouen pour la première fois en descendant du train un choc esthétique et patrimonial à la hauteur de notre ville* ». Pour y parvenir, un espace piétonnier devrait s'ouvrir largement sur le parvis de la gare, puis se poursuivre de l'autre côté du boulevard des Belges, où passera d'ici 2018 la ligne T4. « *L'idée serait de profiter des petites artères qui descendent vers le musée des Beaux-Arts et le centre-*

ville pour aménager une trame bleue et verte urbaine, avec la présence d'eau et de végétaux, avec des cheminements piétonniers et des aménagements cyclables, des endroits pour se poser dans un environnement agréable. »

Les automobiles, elles, accéderaient à la gare par la rue du Champs-des-Oiseaux et en ressortiraient par la rue Pouchet. La rue Verte elle serait plutôt réservée aux riverains et aux commerces du quartier, avec à l'angle de la rue Jeanne-d'Arc, l'idée de créer une statue honorant la mémoire de Sartre et de Simone de Beauvoir qui avaient leurs habitudes à la terrasse du Métropole. Une œuvre « participative » où l'on pourrait pourquoi pas s'asseoir avec les deux illustres écrivains. « *Ce type d'aménagement, de petit clin d'œil sympathique à l'histoire d'un lieu, rend une ville plus attachante pour ses visiteurs, mais aussi pour ses habitants.* »

Enfin, aux abords de la gare, Guillaume Grima aimerait profiter de l'occasion pour créer « *une centrale de mobilité, où tous les renseignements concernant les déplacements dans l'agglomération seraient réunis, avec des conseillers spécialisés pour répondre aux questions des touristes, mais également de ceux qui passent par la gare sur le chemin de leur travail* ». Un service pas inutile pour une partie des 6 millions de voyageurs qui fréquentent chaque année les quais de gare rouennais.

LAURENT DEROUET

l.derouet@presse-normande

À voir sur www.paris-normandie.fr **[les propositions complètes d'Effet de serre toi-même !](#)**

Paris-Normandie

Alors que la ville de Rouen a décidé d'abattre des platanes sur la presqu'île Waddington, une pétition est lancée en ligne

Publié 04/07/2016 22:50

Mise à jour 04/07/2016 22:50



Adieu la verte allée de platanes ! Ceux qui bordent la Seine seront abattus afin de faire de la place à la Saint-Romain (photo J.- M. T.)

Environnement. Sans concertation, la Ville a décidé d'abattre une quarantaine d'arbres sur la presqu'île Waddington, en vue d'accueillir la foire Saint-Romain. Une pétition a aussitôt été lancée sur internet.

Qu'ils profitent des concerts de la Région ! Pour eux, ce seront les derniers. Une quarantaine d'arbres de la presqu'île Waddington vit ses derniers jours. La Ville a décidé d'abattre une partie des platanes qui bordent l'allée (côté Seine) et d'autres essences réparties autour des hangars, afin de faire de la place aux forains. Une information diffusée sous le manteau qui s'est répandue comme une traînée de poudre ce week-end. [Une pétition est même apparue sur le web](#) et recueillait, hier après-midi, une cinquantaine de signatures. « *C'est complètement ubuesque, s'émeut Nicolas Zuili, associé, avec Effet de serre toi-même ! à la pétition, non comme ancien conseiller municipal d'opposition mais, assure-t-il, comme simple citoyen. La nature est devenue la variable d'ajustement. Pour avoir une foire sur la presqu'île, la Ville est prête à abattre des arbres centenaires ! Ils n'ont pas été plantés là juste pour faire joli. Ils ont une utilité environnementale.* »

« NOUS PLANTONS PLUS D'ARBRES QUE NOUS N'EN ABATTONS »

Au-delà de la décision, l'ancien élu centriste condamne la méthode. Pourtant, la majorité d'Yvon Robert n'est pas la dernière à vanter ses 360 hectares d'espaces verts. En mars, la municipalité publiait un communiqué intitulé « Rouen aime les arbres », [à l'occasion de la venue du célèbre botaniste Francis Hallé](#) et de l'adoption de la charte de l'arbre. Chaque année, elle a l'habitude d'informer les habitants sur les campagnes d'abattage et de plantations. Et là... Rien. « *On a clairement l'impression qu'ils veulent faire ça en catimini. On a même appris que cela pourrait se faire de nuit, hallucine Nicolas Zuili. Franchement, c'est bien la peine de nous faire tout un pataquès sur la charte de l'arbre...* »

Pour le maire, Yvon Robert, cette décision n'est pas contraire à cette fameuse charte, bien au contraire. « *La charte dit qu'il faut savoir supprimer des arbres pour en planter de nouveaux. Il faut voir les choses d'un point de vue global. Nous plantons plus d'arbres que nous n'en abattons. En dix ans, ce sont des milliers d'arbres qui ont poussé* », assure l'élu socialiste, qui inaugurerait justement, hier, la promenade des quais bas rive gauche et ses 600 arbres (lire page 10). Pour Yvon Robert, sans cette campagne d'abattage, pas de foire Saint-Romain. « *Je rappelle que le déménagement de la foire se fait pour des raisons de sécurité. Rive gauche, les allées mesuraient 7 m de large alors qu'il nous faut des allées de 10 m. À Waddington, pour obtenir ces allées, cela nécessite de supprimer des arbres. Certains sont en mauvais état. D'autres non. C'est sans gaieté de cœur que j'ai pris la décision, mais j'en assume la responsabilité. Il est vital, pour Rouen, que la foire se tienne, dans de bonnes conditions, et la suppression de ces arbres est l'une de ces conditions.* »

Néanmoins, le maire assure que des essences seront replantées, sur le périmètre, une fois que l'édition 2016 de la Saint-Romain sera passée. Le temps de voir où elles pourront pousser... sans déranger.

CÉLINE BRUET

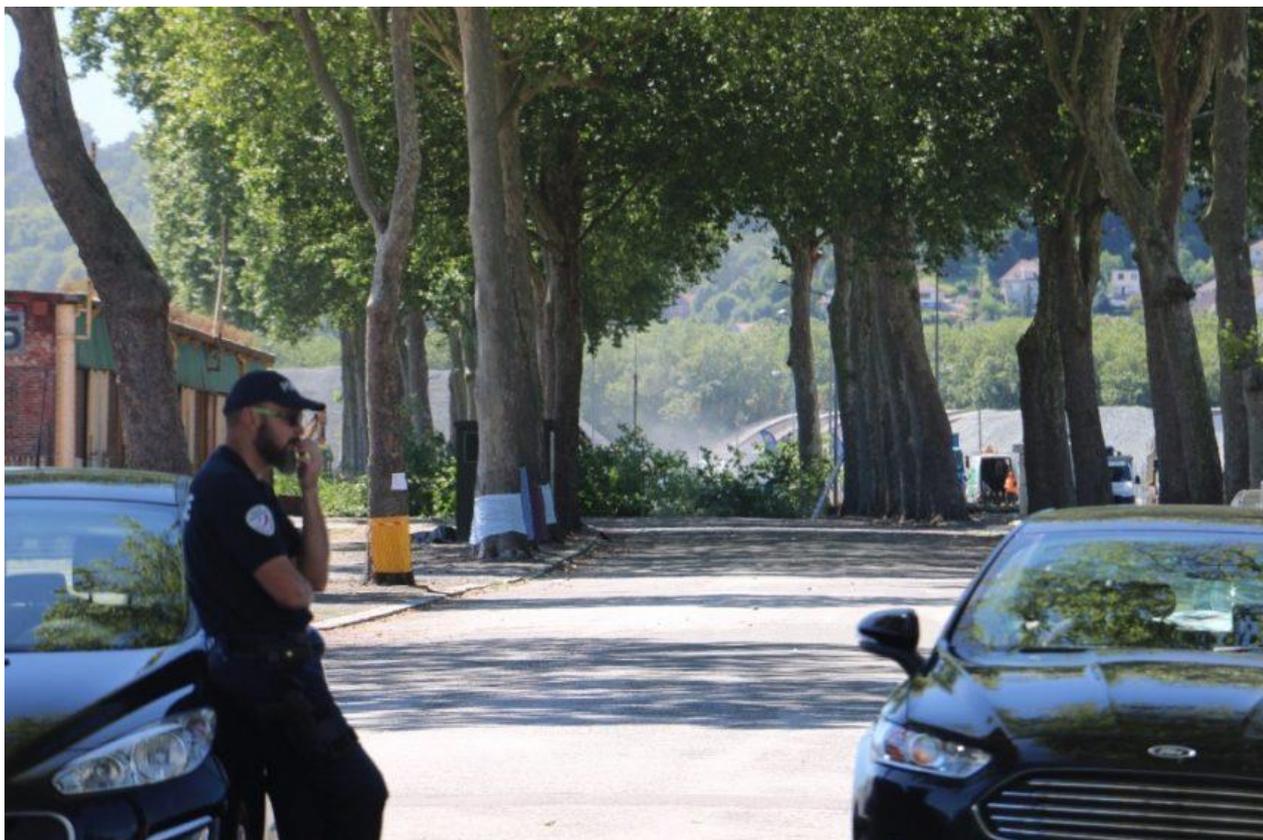
c.bruet@presse-normande.com

Article de 76 ACTU

VIDEO. Platanes abattus, à Rouen. La police veille, des citoyens hurlent

Mardi 19 juillet 2016, une société privée, mandatée par la Ville, achève d'abattre les arbres de la presqu'île de Waddington. Des militants ont vainement tenté de bloquer le site.

Publié le 18 Jul 16 à 19:37 [Voir les commentaires](#)



Vers 14h, lundi 18 juillet 2016, les branchages ont commencé à chuter. Le site était protégé par les forces de l'ordre (© Elodie Armand/Normandie-Actu)

Un acte « **hors la loi** » **pour les militants**. Alors que l'abattage des **platanes** de la **presqu'île de Waddington, sur l'esplanade Saint-Gervais, à Rouen (Seine-Maritime)**, a débuté vers 13h30, lundi 18 juillet 2016, la quinzaine de membres du collectif « Effet de serre toi-même » et de l'association « Horizon Normandie nature environnement », et quelques citoyens, ne cachaient pas leur colère. Installés depuis 9h à proximité des hangars, ils avaient mis en place un stand et prévu quelques actions symboliques pour manifester leur mécontentement, comme s'enchaîner à un arbre. La coupe des platanes doit faciliter l'installation de la prochaine foire Saint-Romain, à Rouen, qui se tiendra du 21 octobre au 20 novembre 2016.

> **Lire aussi.** Les opposants à la décision d'abattre des **platanes**, sur l'esplanade Saint-Gervais, à Rouen (Seine-Maritime), annoncent que leur pétition [a recueilli plus de 7 000 signatures.](#)

> **Lire aussi :** [Foire Saint-Romain à Rouen. L'affaire des platanes devant la justice !](#)

Le mécontentement de certains élus

Un imprévu a fait barrage au projet : la société privée chargée de l'abattage a débuté l'opération par les arbres les plus éloignés, protégés par des forces de l'ordre qui empêchaient tout accès au site. Deux par deux, à raison d'une durée de 1h à 1h30 de travail pour chaque tronc, les platanes ont commencé à s'affaler, sur fond de grognement des militants et riverains qui protestaient contre le projet. Des élus de l'opposition s'étaient également rendus sur place pour soutenir les militants, comme Fatima El Khili, adjointe au maire de Rouen et élue *Europe Écologie-Les Verts* (EELV), et la conseillère municipale, Marie-Hélène Roux, du groupe *Les Républicains* (LR).

Depuis vendredi 15 juillet, j'ai essayé d'obtenir des informations. Un arrêté pour un projet global a été affiché dans la matinée sur le local. À aucun moment, nous n'avons été associés à la démarche », regrette Fatima El Khili.

Une dernière tentative de blocage

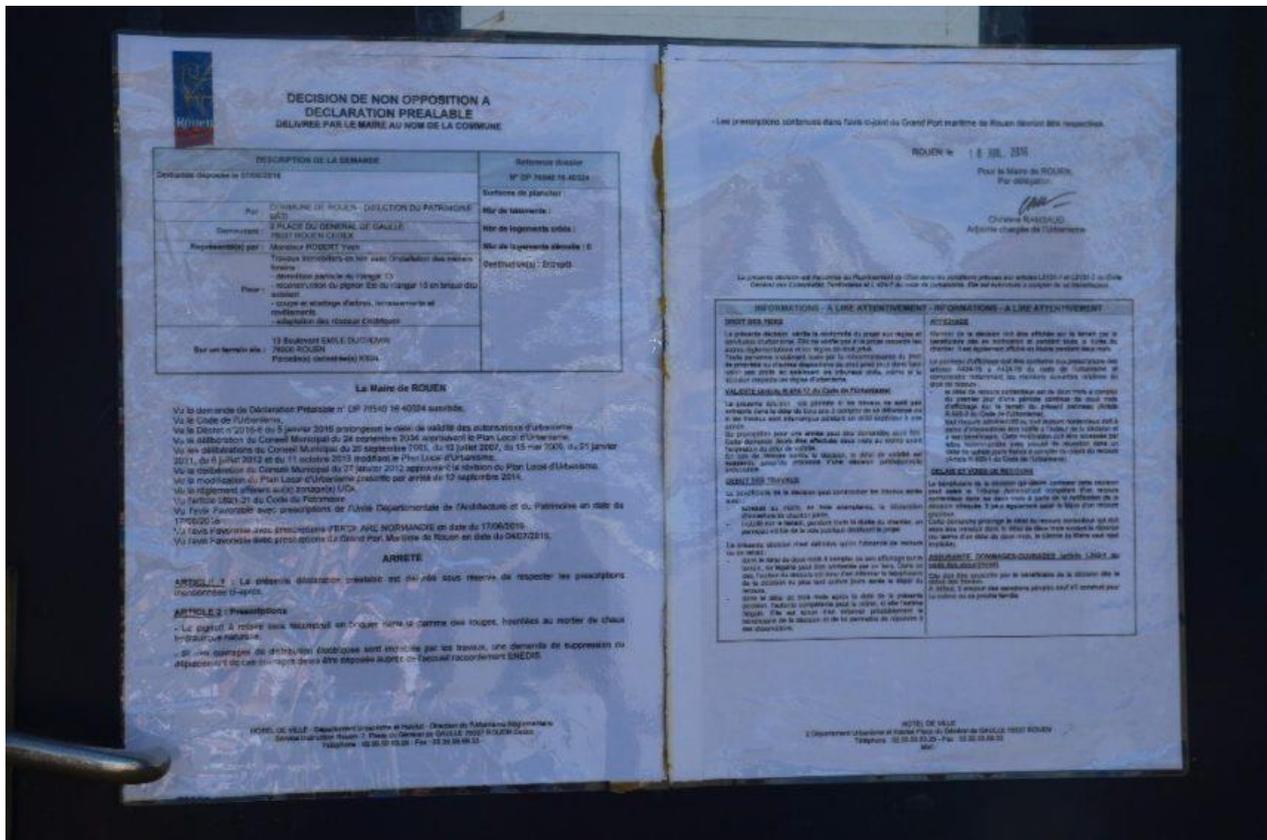
En début de matinée, mardi 19 juillet 2016, vers 9h, il ne restait qu'une douzaine d'entre eux, déjà élagués pour faciliter l'abattage. Entre 7h30 et 9h20, Philippe Vue, coordinateur pour *Horizon Normandie nature environnement*, a tenté une dernière action symbolique pour perturber le chantier. Avec quelques militants, ils ont positionné leurs véhicules sur la zone à risques du chantier. Conscients que leur action n'aurait aucun impact, ils attendent une décision à la suite d'un second recours déposé vers 17h30, la veille. Ils espèrent pouvoir suivre leur action en pénal si le tribunal administratif valide le référé-suspension. Le premier recours avait été rejeté pour vice de forme dans la matinée de lundi 19 juillet. Selon eux, différents points pourraient jouer en leur faveur. La tour marégraphe « est classée et située à moins de 500 mètres du chantier, ce qui nécessite l'autorisation de l'architecte des bâtiments de France », deux espèces protégées de chauve-souris pourraient être touchées par la coupe qui « nécessite donc une dérogation du ministère de l'Environnement », et le site étant classé « en zone UC (Urbanisation collective) sur le plan PLU (Plan local d'urbanisme, ndlr), seuls les arbres malades ou risquant de tomber peuvent être abattus, ou lors d'un projet immobilier.»

Un « déni de démocratie »

Le même jour, le groupe municipal écologiste *Décidons Rouen*, s'est ému de l'initiative du maire PS, Yvon Robert, dans un communiqué, signé par les adjoints au maire Françoise Lesconnec et Jean-Michel Beregovoy. Ils dénoncent un « déni démocratique » et un « sacrifice écologique ».

Cette décision du maire de Rouen et du groupe socialiste s'est faite dans le plus grand déni démocratique. Déni tout d'abord de l'opposition de notre groupe à cette décision, mis devant le fait accompli. Déni également des 7500 signatures recueillies en seulement quelques jours par la pétition s'y opposant. Déni enfin de toute concertation avec les associations environnementales et les citoyens. [...] Cette décision est également un sacrifice écologique qui va entacher la prochaine édition de la Foire. Alain Baraton (le jardinier en chef du château de Versailles) sur France Inter et Francis Hallé (Professeur de botanique spécialisé dans l'étude des arbres et des forêts tropicales humides, qui était venu à Rouen en mars dernier) se sont émus de cette décision. Elle est en totale contradiction avec les enjeux de la COP 21 (21^e Convention-Cadre des Nations unies sur les changements climatiques), que la France a accueillie en décembre dernier.

Lundi 18 juillet 2016, les militants n'ont pu que constater l'application de l'arrêté pris par la Ville. (© Elodie Armand/Normandie-Actu)



**DECISION DE NON OPPOSITION A
DECLARATION PREALABLE
DELIVREE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE**

DESCRIPTION DE LA SEBAIRIE	Reference dossier
Destinataire de la DDP/2016	N° DP 7000-16-0024
CHASSAINE DE ROUEN - DIRECTION DU PRODIGE PLACE DU GENERAL DE GAULLE	Surface de plancher
Par	M. de base/mètre
Demandeur	M. de logement/étage
Représenté(e) par	M. de logement/étage (s)
Titulaire inscrit(e) en loi n° 1001 relatif aux petites lois	Destinataire
Projet	
- démolition partielle de l'ouvrage (1) - reconstruction du plancher ES du rez-de-chaussée en béton armé - coupe et montage d'acier, terrassement et remblais - réalisation des réseaux CFT/EP	
Sur un terrain n°	
73 Boulevard CARLE D'ARLON 76000 ROUEN	
Fonction (département) R04	

Le Maire de ROUEN

- Vu la demande de Déclaration Préalable n° DP 7000-16-0024 susvisée.
- Vu le Code de l'urbanisme.
- Vu le Décret n° 2016-4 du 5 janvier 2016 portant le vote de validité des autorisations d'urbanisme.
- Vu la délibération du Conseil Municipal du 24 septembre 2014 approuvant le Plan Local d'Urbanisme.
- Vu les délibérations du Conseil Municipal du 29 septembre 2011, du 12 juillet 2007, du 15 mai 2006, du 25 janvier 2011, du 6 juillet 2012 et du 11 octobre 2013 modifiant le Plan Local d'Urbanisme.
- Vu la délibération du Conseil Municipal du 27 février 2012 approuvant le règlement du Plan Local d'Urbanisme.
- Vu la modification du Plan Local d'Urbanisme présentée par arrêté du 12 septembre 2014.
- Vu les règlements internes au SD (SD04) LUC.
- Vu l'avis donné par le Code de l'urbanisme.
- Vu l'avis favorable avec réserves de l'Unité Départementale de l'Architecture et de l'Patrimoine en date du 17/06/2016.
- Vu l'avis favorable avec réserves de l'Unité Normande en date du 17/06/2016.
- Vu l'avis favorable avec réserves de la Direction du Grand Port Maritime de Rouen en date du 04/07/2016.

ARRÊTÉ

- ARTICLE 1 :** La présente déclaration préalable est déclarée sous réserve de respecter les prescriptions réglementaires ci-après.
- ARTICLE 2 :** Prescription
- Le signal à risque sera réalisé en C-quer dans la carrure des poutres, horizontales au motif de classe 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10.
- Si une réparation de structure existante est prévue par les travaux, une demande de prescription de réparation de la structure devra être déposée auprès du Service Régional DESIS.

ROUEN, LE 18 JUILLET 2016. **Christophe RABIER**, Maire, Directeur de l'Urbanisme Régional
Département de Rouen - Place du Général de GAULLE 76000 ROUEN Cedex
Téléphone : 02 35 09 10 24 - Fax : 02 35 09 10 23

Les prescriptions contenues dans l'avis donné au Grand Port maritime de Rouen Marivent sont respectées.

ROUEN le 18 JUL 2016

Paul Le Maire de ROUEN
Par signature

Christophe RABIER
Christophe RABIER
Adjoint chargé de l'Urbanisme

Le présent arrêté est enregistré au Parquet de l'Urbanisme du département de la Seine-Maritime au 18/07/16 et 18/07/16 au Greffe Central des Urbanismes, Préfecture de la Seine-Maritime, 10 rue de l'Université, 76000 Rouen, à compter de sa publication.

INFORMATIONS - A LIRE ATTENDUEMENT	RECOMMANDATIONS - A LIRE ATTENDUEMENT
PROJET DE TRAVAUX Le présent document a été soumis au regard de la réglementation en vigueur en matière de permis de construire et de permis de voirie. Tous travaux réalisés sans permis de construire ou permis de voirie sont considérés comme illégaux. Le présent document a été soumis au regard de la réglementation en vigueur en matière de permis de construire et de permis de voirie. Tous travaux réalisés sans permis de construire ou permis de voirie sont considérés comme illégaux.	RECOMMANDATIONS L'objectif de ce document est de fournir aux services de l'urbanisme des informations utiles pour l'évaluation des impacts du projet de travaux. Le présent document a été soumis au regard de la réglementation en vigueur en matière de permis de construire et de permis de voirie. Tous travaux réalisés sans permis de construire ou permis de voirie sont considérés comme illégaux.
VALIDITE DE LA DÉCLARATION PRÉALABLE La déclaration préalable est valable pendant un délai de six mois à compter de sa date de dépôt. Si aucune autorisation n'est délivrée dans ce délai, la déclaration est considérée comme caduque. Le présent document a été soumis au regard de la réglementation en vigueur en matière de permis de construire et de permis de voirie. Tous travaux réalisés sans permis de construire ou permis de voirie sont considérés comme illégaux.	RECOMMANDATIONS L'objectif de ce document est de fournir aux services de l'urbanisme des informations utiles pour l'évaluation des impacts du projet de travaux. Le présent document a été soumis au regard de la réglementation en vigueur en matière de permis de construire et de permis de voirie. Tous travaux réalisés sans permis de construire ou permis de voirie sont considérés comme illégaux.
QUESTIONS FREQUENTES Le présent document a été soumis au regard de la réglementation en vigueur en matière de permis de construire et de permis de voirie. Tous travaux réalisés sans permis de construire ou permis de voirie sont considérés comme illégaux.	RECOMMANDATIONS L'objectif de ce document est de fournir aux services de l'urbanisme des informations utiles pour l'évaluation des impacts du projet de travaux. Le présent document a été soumis au regard de la réglementation en vigueur en matière de permis de construire et de permis de voirie. Tous travaux réalisés sans permis de construire ou permis de voirie sont considérés comme illégaux.

NOTES DE LA VILLE
1 Département L'Urbanisme et l'Aménagement du Territoire - Place du Général de GAULLE 76000 ROUEN
Téléphone : 02 35 09 10 24 - Fax : 02 35 09 10 23

L'arrêté a été pris lundi 18 juillet 2016 et placardé sur un hangar prochainement démolé (© Elodie Armand/Normandie-Actu)

Article PARIS-NORMANDIE du 26 juillet 2016

Guillaume Blavette (Effet de serre toi-même !) : « La ligne T4 est l'expression de la volonté de la Métropole de passer à un urbanisme du XXI^e siècle »

Publié 26/07/2016 à 22H04

Transports. Membre du bureau de l'association Effet de serre toi-même !, Guillaume Blavette a tenu à réagir aux opposants de la ligne T4.



La future ligne de bus devrait être opérationnelle en 2018

L'[article consacré à la future ligne T4 et le tracé alternatif](#) envisagé par le vice-président de l'association [Demain la Métropole](#), Jean-Claude Ferriol, ont fait réagir, tôt hier matin, Guillaume Blavette, militant écologiste bien connu sur l'agglomération rouennaise et membre du bureau [d'Effet de serre toi-même !](#) : « *L'axe Nord-Sud qu'il [Jean-Claude Ferriol, NDLR] propose existe en partie, il s'agit du F1. Effet de Serre toi-même avait demandé l'an dernier que le T4 remonte vers la Plaine de la Ronce pour desservir un parking relais élargi aux Rouges-Terres. La Métropole nous a répondu que le F1 offrait un service efficient... même si son cadencement pourrait être meilleur en dehors des heures de pointe. Toujours est-il que la promesse faite en 2008 d'un « axe Nord-Sud » à haut niveau de service n'a été que partiellement réalisée... Et reste à faire d'Isneauville à Elbeuf. À ce niveau nous partageons le constat de M. Ferriol.* »

« Une frontière virtuelle »

En revanche, Guillaume Blavette est plus critique sur le reste du message, « *déjà dépassé à la fin des années 70 en Europe du Nord* », porté par l'ancien technicien de la Ville et de la Crea : « *Il reste que sa proposition esquivait trois enjeux d'échelle métropolitaine : le cœur urbain glisse vers l'ouest autour de l'axe Seine. Le T4 est un complément nécessaire du F1 pour irriguer l'espace défini par le projet Seine Cité [sur la rive gauche, NDLR] et l'espace Docks/Luciline [...] Les objectifs en termes de relocalisation d'activité tertiaire dans l'espace Flaubert, le transfert*

du siège de la Métropole et le 107, impliquent une offre de transport collectif moderne, efficient et attractif [...]. Le projet « Ville respirable » porté par la Métropole qui implique la définition de zones de circulation restreinte (ZCR) dans l'hypercentre ne peut être opérant que si les flux d'échange automobile sont contraints... D'où le caractère stratégique [...] de renvoyer les flux au-delà des boulevards. Il faut voir le T4 comme la constitution d'une frontière virtuelle qui sanctuarise un espace d'atténuation des circulations automobiles, rive droite comme rive gauche. Somme toute la T4 est l'expression de la volonté de la Métropole de passer à un urbanisme du XXIe siècle et contribuer à l'attractivité du cœur de l'aire urbaine rouennaise. »

Reste le problème des 400 arbres coupés le long du parcours de la T4 : « Au sujet des arbres, il y a effectivement un problème sur le tracé en particulier rive droite, mais il faut reconnaître l'effort global de compensation et surtout l'effort nouveau à Rouen de végétalisation du tracé qui rompt avec l'urbanisme minéral qui a prévalu jusqu'alors (observable place de la Pucelle). Nous aurions préféré un aménagement du boulevard des Belges plus ambitieux qui intègre les arbres... si les services nous ont entendus, ça n'a pas été le cas des élus très soucieux que le projet soit réalisé « dans des conditions économiquement acceptables ».

L. D.

l.derouet@presse-normande.com

Paris-Normandie

L'association Effet de serre toi-même propose huit cafés citoyens sur les grands projets à Rouen

Publié 17/10/2016 22:30

Mise à jour 17/10/2016 22:30



Les cafés climat citoyenneté reprennent du service à Rouen

Environnement. L'association Effet de serre toi-même organise de novembre à janvier huit cafés citoyens sur les grands projets rouennais.

La présidentialisation des débats commence son œuvre à quelques mois du rendez-vous national, et les militants de l'association Effet de serre toi-même, créée en 2007, veulent s'en saisir comme d'un moyen de faire passer leur message et d'ouvrir le dialogue au plus grand nombre. Au sujet des relations nouées par l'association depuis près de dix ans avec les collectivités locales de Rouen à décortiquer les projets d'aménagement urbain, l'ancien adjoint Guillaume Grima, un des membres, déclare : « *On a été très gentils, on peut être beaucoup plus radicaux* ». Référence au sentiment de « *déception* » des membres de l'association, après l'abattage en juillet de platanes au bassin Saint-Gervais pour l'installation de la foire. Pas question justement de se laisser abattre : la voix citoyenne de l'association veut résonner par le biais de huit rencontres estampillées « *Café climat citoyenneté* » avec en ligne de mire les grands projets de Rouen et sa métropole. Tout y passe : le projet Cœur de métropole avec les abords de la gare rive droite, la ligne nouvelle Paris Normandie, le futur plan local d'urbanisme intercommunal qui devra être achevé en 2020, la ligne T4, la pollution atmosphérique en ville, l'axe Seine-Rive gauche et bien entendu le contournement Est.

Facilitateurs d'échanges

« Aujourd'hui, il y a plein d'occasions de s'exprimer, mais ce n'est pas encore rentré dans les mœurs », constate Guillaume Blavette, membre. « Nous sommes là pour inciter les citoyens à se réapproprier la chose publique et les aider à comprendre les projets, afin que chacun prenne en mains ses problèmes de quotidienneté. Nous sommes des facilitateurs d'échanges ». Car la complexité de certains dossiers nécessite une bonne dose de vulgarisation pour aider à « penser global ». Les militants d'Effet de serre toi-même avancent parfois des revendications majeures sur certaines problématiques, comme la limitation des espaces autorisés aux voitures en ville, la préservation des espaces agricoles et forestiers et la revendication d'un jury citoyen pour le projet Axe Seine. Pourtant parfois, ce sont seulement des mesures de bon sens, comme lorsqu'il s'agit de déplacer des jeux d'enfants de quelques centaines de mètres pour les mettre à l'abri de la pollution automobile.

MIREILLE LOUBET-ANQUETIL

Huit thèmes et rendez-vous

Vendredi 4 novembre : COP22 Marrakech : un an après Paris, le sommet international pour protéger le climat s'ouvre.

Jedi 17 novembre : Cœur de Métropole, abords de la gare rive droite. L'association présentera ses contributions.

Vendredi 18 novembre : LNPN. L'amélioration de la liaison ferrée entre Paris et Rouen, une nécessité absolue.

Vendredi 25 novembre : SCOT, PLUI. Derrière ces acronymes, c'est l'aménagement du territoire pour plusieurs décennies. Actuellement, il est partagé équitablement entre villes, forêts et terres agricoles. Un équilibre à préserver coûte que coûte.

Jedi 15 décembre : la future ligne T4 et son tracé. Les derniers arbitrages seront alors connus.

Jedi 12 janvier : pollution atmosphérique. On parle souvent des pics de pollution, mais ce sont les moyennes que nous subissons qui sont dangereuses.

Vendredi 20 janvier : axe Seine-Rive gauche. Attention, le fleuve est un milieu sensible à manipuler avec prudence.

Vendredi 27 janvier : contournement Est. La déclaration d'utilité publique rendue durant l'été dernier est favorable, mais les riverains concernés font front commun contre.

Toutes les rencontres auront lieu à La Cantine, 192 rue Eau-de-Robec, à Rouen, à partir de 19 h.

Site : www.effetdeserretoimeme.fr

Facebook : Effet de Serre Toi-même

Contact : 06 72 00 33 09.